

7 FÉVRIER 2011

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON TENU À LA SALLE DU CONSEIL AU 504 RUE PRINCIPALE À SAINT-HENRI-DE-TAILLON, LE 7^E JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2011 À 19 HEURES SOUS LA PRÉSENCE DE M. ANDRÉ PARADIS, MAIRE.

SONT PRÉSENTS :

PASCAL GILBERT	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 1
ÉRIC MORICE,	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 2
GERMAIN LEMAY	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 3
MARIO FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 4
LUC FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 5
DONALD PILOTE	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 6

Est également présente : Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la session par M. le Maire

M. le maire constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents.

3993-02-2011

Lecture et adoption de l'ordre du jour

La secrétaire procède à la lecture de l'ordre du jour :

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Pascal Gilbert, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

Lundi 7 février 2011

- 1) Ouverture de la séance par monsieur le Maire
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès verbal du 20 décembre 2010, à 19 heures.
- 4) Adoption du procès verbal du 20 décembre 2010, à 19 h 15.
- 5) Adoption du procès verbal du 17 janvier 2011.
- 6) Adoption du procès verbal du 24 janvier 2011.
- 7) Adoption du procès verbal du 25 janvier 2011.
- 8) Adoption des comptes du mois de janvier 2011.
- 9) Représentations – Individus et organismes inscrits.
- 10) Correspondances
 - a) Demande de la Fabrique.
 - b) Club de patinage artistique – Les Lames d'Argent.
- 11) Affaires nouvelles :
 - a) Demande à la Commission de Protection du Territoire agricole demande pour une utilisation autre que l'agriculture – lot 3 549 084.
 - b) Demande à la Commission de Protection du Territoire agricole demande pour une utilisation autre que l'agriculture – lot 3 549 010.
 - c) Taxe fédérale sur l'essence TECQ, demande de l'aide financière – 2010-2013.
 - d) Mandat au consultant- travaux rue Ouellet et Hôtel de Ville.
 - e) Mandat au consultant – travaux rue Principale et Tremblay.
- 12) Affaires en cours
 - a) Renouvellement de l'entente pour le traitement des archives.

- 13) Varia
- 14) Période de questions des contribuables
- 15) Levée de l'assemblée

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec la modification suivante, que les points 11 a), b), d) et e) soient remis à une séance ultérieure ;

ADOPTÉE

3994-02-2011

Adoption du procès-verbal du 20 décembre 2011 (19 h)

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Fortin,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2010 (19 h).

ADOPTÉE

3995-02-2011

Adoption du procès-verbal du 20 décembre 2010 (19 h 15)

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain lemay,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance 20 décembre 2010 (19 h 15).

ADOPTÉE

3996-02-2011

Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2011

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Pilote,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 17 janvier 2011.

ADOPTÉE

3997-02-2011

Adoption du procès-verbal du 24 janvier 2011

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Pascal Gilbert,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2011.

ADOPTÉE

3998-02-2011

Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2011

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Luc Fortin,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2011 avec la correction du point 2 de l'ordre du jour.

Qui devra se lire comme suit :

« Adoption du règlement d'emprunt no. 334 ayant pour objet de décréter une dépense de 160 000 \$ et un emprunt de 160 000 \$ pour l'acquisition d'un camion incendie autopompe. »

ADOPTÉE

3999-02-2011

Adoption des comptes du mois de janvier 2011

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Pascal Gilbert,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve les comptes du mois de janvier 2011
tels que présentés, selon la liste suivante :

**LISTE DES COMPTES DU
MOIS DE JANVIER 2011****Salaires**

	Employés	11 552.43 \$	
	Élus	2 659.80 \$	
			14 212.23 \$
Receveur général du Canada	<i>DAS fédérales</i>		2 069.00 \$
Min. du Revenu du Québec	<i>DAS provinciales</i>		5 081.13 \$
CSD	<i>cotisation janvier 2011</i>		300.00 \$
	<i>fond de pension janvier 2011</i>		
Caisse Pop. Taillon	<i>employés-(eur)</i>		1 317.46 \$
	<i>fond de pension maire -</i>		
CARRA	<i>employeur</i>		165.14 \$
ADMQ	<i>abonnement, formation</i>		847.16 \$
Alimentation St-Henri	<i>aliment, timbre</i>		854.24 \$
Bell Mobilité	<i>cellulaire</i>		121.46 \$
Bell	<i>téléphone bâtisse</i>		339.18 \$
Bell	<i>téléphone eaux usées</i>		52.98 \$
	<i>frais de déplacement,</i>		
Bourget Rachel	<i>cellulaire</i>		266.25 \$
	<i>attestation certificats en eau</i>		
Ministre des finances	<i>potable</i>		102.00 \$
CRSBP	<i>cotisation annuelle</i>		3 158.91 \$
Dynamitage Express	<i>projet rue Tremblay</i>		8 452.65 \$
Éditions juridiques FD	<i>renouvellement annuel</i>		73.50 \$
	<i>déneigement, patinoire, voirie,</i>		
Entreprise Gérard Fortin	<i>ass des eaux</i>		14 285.69 \$
Garage Graudreault	<i>ford 2004</i>		118.16 \$
Girard Tremblay Gilbert, arpenteurs	<i>service professionnel: bassin</i>		
	<i>d'ass. des eaux</i>		2 563.31 \$
Girard Tremblay Gilbert, arpenteurs	<i>projet rue Tremblay</i>		1 354.50 \$
Hetek Solutions inc	<i>vérification détecteur de gaz</i>		135.45 \$
Hydro Québec	<i>électricité bâtisses</i>		5 787.48 \$
Impression Promographe	<i>carnaval</i>		74.05 \$
Les électriciens du Nord	<i>lumière de rue</i>		761.35 \$
Laflamme JE Nouveautés	<i>vêtements voirie</i>		78.05 \$
Lavery DeBilly	<i>honoraires professionnels</i>		4 773.82 \$
MAPAQ	<i>permis carnaval</i>		31.00 \$
Mégaburo	<i>fournitures bureau</i>		266.85 \$
MM propane	<i>garage</i>		526.85 \$
Mod-a-point	<i>vêtements</i>		244.61 \$
MRC Lac-St-Jean	<i>quote part</i>		35 689.12 \$
Maison des bâtisseurs	<i>membre, archives</i>		200.50 \$
Nutrinor	<i>voirie</i>		234.70 \$
Petite caisse	<i>poste</i>		55.82 \$
Péto Canada	<i>essence</i>		354.72 \$
PG solutions	<i>chèques</i>		408.50 \$
Plomberie Roy	<i>projet eau potable</i>		1 167.73 \$
Produits BCM Itée	<i>fournitures aqueduc</i>		1 889.31 \$
Québec Municipal	<i>adhésion annuelle</i>		180.60 \$

Sans bornes inc	<i>bornes fontaines</i>	4 515.00 \$
Régie des alcools, des jeux et des courses	<i>permis carnaval, tournoi hockey</i>	160.00 \$
Ultramar	<i>huile chauffage, diesel au 451</i>	2 152.31 \$
Ville d'Alma	<i>cour municipale 2011</i>	854.44 \$
	Total	116 277.21 \$

ADOPTÉE

Représentations individus et organismes inscrits

Aucune représentation.

Correspondances

- Demande de la Fabrique
- Club de patinage artistique – Les lames d'Argent

4000-02-2011

Demande de la Fabrique

ATTENDU QUE la Fabrique de Saint-Henri-de-Taillon désire organiser un Encan annuel le dimanche 3 avril 2011;

ATTENDU QUE la Fabrique demande à la municipalité le prêt de la Salle Bellevue les 2 et 3 avril 2011;

PAR CONSÉQUENT,

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Fortin,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise l'utilisation gratuite de la Salle Bellevue, pour la Fabrique les 2 et 3 avril 2011.

ADOPTÉE

4001-02-2011

Club de patinage artistique – Les lames d'argent

ATTENDU QUE le Club de patinage artistique « Les Lames d'Argent » désire organiser son spectacle annuel le samedi 16 avril 2011;

PAR CONSÉQUENT,

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Pascal Gilbert,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise la commandite de 50 \$ pour fin publicitaire au Club de patinage artistique « Les Lames d'Argent ».

ADOPTÉE

4002-02-2011

Demande du Transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence 2010-2013.

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale* et de ses annexes;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay,
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à décharger le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement un blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et de Régions de la programmation des travaux préparée le 7 février 2011 et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée de 477 582 \$ dans une lettre du ministre des Affaires municipales et des Régions;

QUE la municipalité s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE

4003-02-2011

Renouvellement de l'entente pour le traitement des archives

ATTENDU QUE la municipalité est soumise à la *Loi sur les archives* (L.R.Q. A-21.1) pour la conservation et la gestion des archives publiques ;

ATTENDU QUE la SHL offre le service de gestion des archives aux municipalités ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Pilote,
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise la signature d'une entente de trois ans avec la SHL pour le service de gestion documentaire et le traitement des archives historiques pour 2011-2013. Que la présente autorise également le maire, André Paradis et la directrice générale, Rachel Bourget à signer pour et au nom de la municipalité ledit protocole d'entente.

ADOPTÉE

Période de questions des contribuables

Les personnes présentes formulent différentes questions dont notamment :

- Augmentation des taxes pour 2011.
- Coût des taxes.
- Coût eau potable.
- % d'augmentation du compte de taxes.
- Taillon en Neige 18,19 février 2011.

Certificat de crédits disponibles

Je, soussignée, Rachel Bourget, certifie qu'il existe des crédits disponibles pour acquitter les dépenses autorisées aux articles 3999, 4001, 4003 du présent procès-verbal.

Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière

4004-02-2011

Levée de la séance

A 19 h 30 l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. le conseiller Éric Morice de lever la séance.

André Paradis,
Maire

Rachel Bourget,
Directrice générale et secrétaire-trésorière